Envoyé en préfecture le 12/10/2026
Reçu en préfecture le 12/10/2026
Publié en ligne le 12/10/2026
ID : 040-244000865-20261008-DEL678-DE

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES MAREMNE ADOUR CÔTE-SUD
SÉANCE DU 8 OCTOBRE 2026 À 18 HEURES 30
SALLE DU CONSEIL DU SIÈGE DE MACS À SAINT-VINCENT DE TYROSSE

Nombre de conseillers :
- en exercice : 58
- présents : 46
- absents représentés : 10
- absents excusés : 2

CONSEIL COMMUNAUTAIRE
SÉANCE DU 8 octobre 2026

L'an deux mille vingt-six, le huit octobre à dix-huit heures et trente minutes, le conseil communautaire de la Communauté de communes Maremne Adour Côte-Sud, dûment convoqué le 30 septembre 2026, s'est réuni en session ordinaire, à la salle du conseil du siège de MACS à Saint-Vincent de Tyrosse, sous la présidence de M. Régis GELEZ.

Présents :

M. Régis GELEZ, Mme Ludivine LABEYRIE, M. Louis GALDOS, M. Pierre LAFFITTE, Mme Céline FOURNIER, M. Alexandre LAPEGUE, M. Mathieu DIRIBERRY, M. Étienne CARRERE, M. Pierre PECASTAINGS, M. Philippe MAGIEU, M. Philippe SARDELUC, M. Philippe SAINT-MARTIN, Mme Stéphanie CHESSOUX, Mme Laetitia GIBARU, M. Jérôme PETITJEAN, M. Dominique DUHIEU, M. Thierry DUCRET-DESBIEY, M. Bertrand DESCLAUX, M. Francis BETBEDER, M. Pierre FROUSTEY, M. Dominique GRAIRE, M. Mickael WALLYN, Mme Christelle FERRANDIS, M. Éric LARROQUETTE, M. Olivier BEGUE, M. Quentin BENCHETRIT, Mme Evelyne BOUCLEY, Mme Emmanuelle BRESSOUD, M. Antoine COELHO, M. Jean-Claude DAULOUEDE, Mme Séverine DUCAMP, M. Jean-Franck GELIBERT, Mme Cindy HERVE, M. David LALANNE, Mme Marie-Christine LANZUTTI, M. Cédric LARRIEU, M. Frédéric LARRIEU, Mme Mélyssa LELONG, Mme Elisabeth MARTINE, Mme Anne MATTER, M. Damien NICOLAS, M. Olivier PEANNE, Mme Kelly PERON, Mme Sarah PITOT, Mme Lisa SARRADE, Mme Julia SASSI-CZERNIEJEWSKI.

Absents représentés :

M. Jean-François MONET donne procuration à M. Damien NICOLAS, M. Sylvie DE ARTECHE donne procuration à M. Antoine COELHO, Mme Nathalie DARDY donne procuration à Mme Stéphanie CHESSOUX, M. Alain SOUMAT donne procuration à Mme Lisa SARRADE, Mme Valérie CASTAING-TONNEAU donne procuration à M. Pierre PECASTAINGS, Mme Frédérique CHARPENEL donne procuration à M. Francis BETBEDER, Mme Christelle DUBOS donne procuration à M. Jérôme PETITJEAN, M. Régis DUBUS donne procuration à Mme Emmanuelle BRESSOUD, M. David LYS donne procuration à Mme Mélyssa LELONG, Mme Stéphanie MORA-DAUGAREIL donne procuration à M. Pierre LAFFITTE.

Absents excusés : M. Christian LAJUS, Mme Sandrine QUIGNARD.

Secrétaire de séance : Mme Séverine DUCAMP.

Envoyé en préfecture le 12/10/2026
Reçu en préfecture le 12/10/2026
Publié en ligne le 12/10/2026
ID : 040-244000865-20261008-DEL678-DE

OBJET : INFORMATIONS DIVERSES - Informations sur les décisions prises par Monsieur le Président et le bureau communautaire en application de l'article L. 5211-10 du CGCT et de la délibération du conseil communautaire portant délégation d'attributions du conseil au bureau et au président

Rapporteur : Monsieur Régis GELEZ

A - CULTURE

Décision du président n° 20260810DC87 en date du 10 août 2026 approuvant le contrat de cession et la convention de coréalisation du spectacle "Timide" le 4 octobre 2026 à Saubion

Décision du président n° 20260810DC88 en date du 10 août 2026 approuvant le contrat de cession tripartite avec l'association Caus'Toujours et la commune de Capbreton et approuvant la convention de partenariat avec la commune d'Orx et la commune de Capbreton

Décision du président n° 20260902DC95 en date du 03 septembre 2026 approuvant les conventions de partenariat avec les communes de Bénesse-Maremne, Moliets-et-Maâ et Magescq sur l'exposition hors les murs de Chourouk Hriech

Décision du président n° 20260907DC96 en date du 08 septembre 2026 approuvant les conventions d'occupation temporaire du domaine public avec Cengiz Ozer, Delphine Bodet, l'association ailleurs sous la pluie et l'association artelandes pour la mise à disposition de la salle des pratiques du PARCC afin d'organiser des cours de pratique artistique

Décision du président n° 20260911DC98 en date du 14 septembre 2026 approuvant le projet de convention de mise à disposition temporaire de locaux de Pôle Sud à Saint-Vincent de Tyrosse au profit de la compagnie l'été des sauvages les 19 et 20 octobre 2026

Décision du président n° 20260810DC85 en date du 04 septembre 2026 approuvant la convention d'occupation temporaire du domaine public avec la compagnie Kilika

Décision du président n° 20260917DC109 en date du 17 septembre 2026 approuvant le projet de convention de mise à disposition temporaire de locaux de Pôle Sud à Saint-Vincent de Tyrosse au profit de l'Office de tourisme intercommunal (OTI) pour y proposer des espaces de pratiques musicales équipés, notamment un auditorium

B - PORT DE CAPBRETON

Décision du président n° 20260715DC81 en date du 15 juillet 2026 approuvant la demande de subvention au titre de la réduction des pollutions domestiques et pluviales portée par l'agence de l'eau Adour-Garonne pour la création d'une aire de carénage à la zone technique du port de Capbreton

Décision du président n° 20260910DC103 en date du 16 septembre 2026 portant sur la demande de subventions au titre du Fonds européen pour les affaires maritimes, la pêche et l'aquaculture pour le remplacement de la fabrique à glace au port de Capbreton

C - FINANCES COMMUNAUTAIRES

Décision du président n° 20260721DC84 en date du 21 juillet 2026 portant virement de crédits entre chapitres de la section de fonctionnement du budget annexe "déchets-environnement"

Décision du président n° 20260910DC107 en date du 10 septembre 2026 portant sur la création de la régie d'avances "numérique" permettant l'achat de logiciels informatiques et abonnements aux applications

Envoyé en préfecture le 12/10/2026
Reçu en préfecture le 12/10/2026
Publié en ligne le 12/10/2026
ID : 040-244000865-20261008-DEL678-DE

Décision du président n° 20260915DC108 en date du 17 septembre 2026 portant sur la création de la régie d'avances "Frais de missions et de déplacements"

D - NUMÉRIQUE

Décision du président n° 20260915DC76 en date du 15 septembre 2026 portant sur la convention de mise à disposition d'échange de données avec le syndicat mixte Eaux Marensin Maremne-Adour

Décision du président n° 20260820DC90 en date du 20 août 2026 approuvant la cession à titre onéreux de matériels informatiques de la Communauté de communes Maremne Adour Côte-Sud à la commune de Saint-Martin-de-Hinx

Décision du président n° 20260820DC91 en date du 20 août 2026 approuvant la cession à titre onéreux de matériels informatiques sur le site Internet des Enchères du Domaine

Décision du président n° 20260820DC92 en date du 20 août 2026 portant cession à titre onéreux de matériels informatiques au centre intercommunal d'actions sociales (CIAS) de la Communauté de communes Maremne Adour Côte-Sud

Décision du président n° 20260820DC93 en date du 20 août 2026 approuvant la convention de mise à disposition d'un accès internet provisoire au locataire de la Maison du Port

Décision du président n° 20260901DC94 en date du 02 septembre 2026 portant sur la cession à titre onéreux de matériels informatiques de la Communauté de communes Maremne Adour Côte-Sud de Capbreton

E - DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

Décision du président n° 20260721DC77 en date du 21 juillet 2026 approuvant la convention de financement avec l'association "Initiative Landes" concernant la subvention attribuée au titre de l'année 2026

Décision du président n° 20260721DC78 en date du 21 juillet 2026 approuvant la convention de partenariat et d'objectifs 2026 avec l'association "Solutions Mobilité" sur le fondement de la subvention attribuée au titre de l'année 2026

Décision du président n° 20260721DC79 en date du 21 juillet 2026 approuvant l'avenant n°1 à la convention de partenariat et d'objectifs 2025 avec l'association "Voisinage" sur le fondement de la subvention attribuée au titre de l'année 2026

Décision du président n° 20260721DC80 en date du 21 juillet 2026 approuvant la convention de partenariat et d'objectifs 2026 avec l'association "Eurosima" sur le fondement de la subvention attribuée au titre de l'année 2026

Décision du président n° 20260721DC82 en date du 21 juillet 2026 approuvant la convention d'occupation temporaire des locaux du tiers lieu d'entreprise l'Altéa par l'entreprise Habeo Recrutement

Décision du président n° 20260728DC83 en date du 28 juillet 2026 approuvant l'avenant n°1 à la convention d'occupation temporaire des locaux de la pépinière d'entreprises l'Aérial par l'entreprise "Ma Boîte"

Décision du président n° 20260910DC102 en date du 16 septembre 2026 approuvant la convention d'occupation temporaire des locaux du tiers lieu d'entreprise l'Altéa par l'entreprise Coretti Gaia

F - DÉVELOPPEMENT TERRITORIAL

Décision du président n° 20260817DC86 en date du 17 août 2026 concernant l'appel à projet innovant "Projet d'aménagement du nouvel airial du lac" - Conclusion de l'API

G - PÔLE CULINAIRE

Envoyé en préfecture le 12/10/2026
Reçu en préfecture le 12/10/2026
Publié en ligne le 12/10/2026
ID : 040-244000865-20261008-DEL678-DE

Décision du président n° 20260903DC97 en date du 04 septembre 2026 approuvant le projet de convention d'occupation temporaire du domaine public, salle Ladislas de Hoyos de l'ancien pôle culinaire au profit de la commune de Seignosse

H - PETITE ENFANCE - ENFANCE -JEUNESSE

Décision du président n° 20260911DC106 en date du 14 septembre 2026 approuvant le projet d'avenant n°1 au PV de mise à disposition de locaux communaux de Bénesse-Maremne au profit du relais petite enfance de MACS

I - URBANISME

Décision du président n° 20260910DC105 en date du 10 septembre 2026 portant sur la délégation ponctuelle de l'exercice du droit de préemption urbain au profit de la commune de Soustons - aliénation de l'immeuble cadastré section CR 0281, 0283 et 0287, sis avenue de la Pètre à Soustons (40140)

J - ENVIRONNEMENT - TRANSITION ÉNERGÉTIQUE

Décision du président n° 20260914DC104 en date du 15 septembre 2026 approuvant la candidature de MACS à l'appel à projet 2027 "Études et suivis scientifiques Natura 2000" lancé par la Région Nouvelle-Aquitaine

K - MARCHÉS PUBLICS

- Prestations intellectuelles

Audit des Ressources humaines de la Communauté de communes MACS :

- Notification : 28/07/2026
- Titulaire : POLITEIA à Lyon (69)
- Montant : montant forfaitaire de 31 575 € HT + une partie fractionnée à bons de commande pour un montant maximum de 5 000 € HT

Audit financier de début de mandat pour la Communauté de communes MACS :

- Notification : 11/08/2026
- Titulaire : SGP – Stratégie et Gestion Publiques à Besançon
- Montant : 12 850 € HT tranche ferme et une possibilité de bons de commande pour des prestations identifiées au bordereau des prix pour un montant maximum de 5 000 € HT

Prestations de diagnostics structurel, prescriptions de méthodologie de renforcements.

Lot n°01 : Diagnostic structurel et prescriptions de méthodologie de renforcements sur « Maison du Port » - Avenue Georges Pompidou à Capbreton (40130)

-Notification : 10/09/2026
-Titulaire : BUREAU VERITAS à Bordeaux (33000)
- Montant : 6 485 € HT

Lot n°02 : Diagnostic structurel et prescriptions de méthodologie de renforcements sur « Villa Stings » - 9 rue du Port à Saubusse (40180)

-Notification : 10/09/2026
-Titulaire : AKILA à Bordeaux (33000)

Envoyé en préfecture le 12/10/2026
Reçu en préfecture le 12/10/2026
Publié en ligne le 12/10/2026
ID : 040-244000865-20261008-DEL678-DE

-Montant : 6 100 € HT

Lot n°03 : Diagnostic structurel et prescriptions de méthodologie de renforcements sur « La Marquèze » à Josse (40230)

-Notification : 10/09/2026
-Titulaire : STRUCTUEO à Antony (92160)
-Montant : 3 440 € HT

- Travaux

Travaux d'entretien et de réparation du tronçon n°6 du système d'endiguement situé sur la commune de Capbreton :

- Notification : 05/08/2026
- Titulaire : Société SOGEA SUD OUEST HYDRAULIQUE à Bayonne (64)
- Montant forfaitaire : 165 912 € HT

Réfection de l'étanchéité du bassin extérieur AYGUEBLUE

-Notification : 22/09/2026
-Titulaire : SIMAO MPS à St Julien en Born (40)
-Montant : 68 095 € HT

- Services

Prestations de services en communication et places, avec l'association Union sportive Tyrosse rugby côte sud (UST rugby), au titre de la saison 2026/2027 :

- Notification : 09/07/2026
- Titulaire : US Tyrosse Rugby de la Côte Sud (40)
- Montant : 15 000 € TTC

- Modifications aux contrat – autre contrat –

Mission de maîtrise d'œuvre pour l'aménagement du pôle portuaire de Capbreton pour la Communauté de communes MACS - Modification au contrat

-Notification : 11/11/2025
-Titulaires : Equilibre Lionel Voinson à Dax (40100) Mandataire
-Notification avenant n°1 : 31/08/2026
-Le montant du contrat de maîtrise d'œuvre s'établit à 558 363.14 € HT réparti de la manière suivante :
- Missions de base : 490 513.14 € HT
- Missions complémentaires : Dépôt dossier loi sur l'eau : 4 000 € HT
- Prestations supplémentaires : Dépôt dossier ICPE : 3 850 € HT
- Modification APD – Avenant n°1 : 60 000 € HT

Mission de maîtrise d'œuvre pour la réalisation et l'aménagement du parvis multimodal de Saint-Vincent-de-Tyrosse - Modification au contrat n°3
-Notification marché de maîtrise d'oeuvre : 21/09/2023
-Titulaire : SCE Bayonne Mandataire
-Notification avenant n°3 : 17/09/2026

Envoyé en préfecture le 12/10/2026
Reçu en préfecture le 12/10/2026
Publié en ligne le 12/10/2026
ID : 040-244000865-20261008-DEL678-DE

-Le montant du contrat de maîtrise d'œuvre s'établit à un montant de 452 667.23 € HT réparti de la manière suivante :

- Missions de base : 268 247.23 € HT
- Missions complémentaires : OPC + autres missions complémentaires : 118 160 € HT
- Prestations supplémentaires : 53 162.50 € HT (avenant 2)
- Prestations supplémentaires : 13 097.50 € HT (avenant 3)

Le CONSEIL COMMUNAUTAIRE,

VU le code général des collectivités territoriales, notamment l'article L. 5211-10 ;

VU les statuts de la Communauté de communes Maremne Adour Côte-Sud, tels qu'annexés à l'arrêté préfectoral PR/DCPPAT/2024/n° 107 en date du 8 avril 2024 portant modification des statuts de la Communauté de communes ;

VU les délibérations du conseil communautaire en date des 17 décembre 2015, 27 septembre 2016, 2 mai 2017, 6 décembre 2018, 26 novembre 2020, 25 mars 2021, 25 novembre 2021, 28 mars 2024, 24 juin 2025 et du 4 février 2026, portant définition et modifications de l'intérêt communautaire des compétences de MACS qui y sont soumises ;

VU la délibération du conseil communautaire en date du 15 avril 2026 portant délégation d'attributions du conseil communautaire au bureau et au président ;

Après en avoir délibéré, à la majorité absolue (56 voix pour, , ,)
DÉCIDE DE :

- prendre acte de la communication des décisions prises par Monsieur le Président,

- autoriser Monsieur le Président ou son représentant à accomplir toute formalité et à signer tout acte nécessaire à l'exécution de la présente.

La présente délibération pourra faire l'objet d'un recours contentieux pour excès de pouvoir dans un délai de deux mois devant le Tribunal administratif de Pau à compter de sa publication et de sa transmission au représentant de l'État dans le département. Outre l'envoi sur papier ou dépôt sur place, le Tribunal administratif de Pau pourra être saisi par requête déposée via le site www.telerecours.fr.

Fait et délibéré les jour, mois et an ci-dessus
Pour extrait certifié conforme
À Saint-Vincent de Tyrosse, le 8 octobre 2026

Le président,
M. Régis GELEZ

Communauté de communes Maremne Adour Côte-Sud
Séance du 8 octobre 2026
Délibération n° 20261008D33

Envoyé en préfecture le 12/10/2026
Reçu en préfecture le 12/10/2026
Publié en ligne le 12/10/2026
ID : 040-244000865-20261008-DEL678-DE

MAREMNE ADOUR COTE-SUD
40230